

Témoignage concernant le besoin d'imaginer et d'appliquer le Carnet d'Annonces pour les actions de PME :

**Intervention à l'Assemblée nationale de François Villeroy de Galhau,  BANQUE DE FRANCE
Gouverneur de la Banque de France :**

*" La France est un pays d'épargne et celle des ménages est très abondante. **Leur patrimoine financier représente 4 924 milliards d'euros** (au 30 septembre 2017), plus de deux fois le PIB annuel.*

Pourtant, nos entreprises manquent encore de fonds propres et n'ont souvent comme seul recours que l'endettement. Il importe donc de s'interroger :

*... les entreprises elles-mêmes, dont les PME et ETI familiales, doivent être prêtes à ouvrir leur capital
**la priorité aujourd'hui est d'imaginer de nouveaux produits d'épargne,
plus productifs pour notre économie...** "*

Devenez actionnaire de CiiB. Trouvez, ci-dessous, le résumé du document de présentation de l'offre exceptionnelle d'actions nouvelles de CiiB, de cette **start-up atypique âgée de 30 ans d'expériences.**

CiiB crée un nouveau mode de financement participatif pour PME-PMI destiné à faire croître les entreprises et partager localement les fruits de leur croissance.



Ils sont les inventeurs des bourses de gré à gré entre particuliers pour les PME-PMI de croissance



Nos sites :

✓ www.financement-participatif.org
✓ www.ciiB.fr

Site partenaire : www.love-money.org

Jean SALWA, patriarche des bourses françaises pour les PME-PMI :
✓ entre à la coulisse de la bourse de Paris en 1949
✓ est à l'initiative de la création du Hors Cote d'acclimatation et du Second Marché en 1983 (aujourd'hui Euronext Access et Euronext Growth)

Didier SALWA rejoint CiiB en 1987 :
✓ participe aux 54 introductions, sur les 7 bourses régionales, et suivi en bourse des PME par CiiB
✓ relance les activités de CiiB, agréé Listing Sponsor en 2018
✓ création du Carnet d'Annonces, marchepied pour Euronext Access



CiiB, doyen des professionnels en bourse de Paris pour les PME, lance une création exceptionnelle d'actions (1) :

➤ **pour démarrer en France, puis à l'échelle Européenne, la commercialisation de Mini-bourses participatives locales pour PME non cotées**

(1) Souscription simplifiée car CiiB évite les formalités et délais d'attente et l'incertitude du résultat de la souscription. CiiB lance aussi une nouvelle manière inédite d'accéder au capital d'une PME : Vous recevez immédiatement vos actions !

Vos principales raisons pour profiter de cette opportunité d'investir qui se présente sur CiiB : fruit de 30 années d'expériences

1. Les huit premières PME sélectionnées par CiiB présentées en 1982 (Zodiac, Clarins, Systran..) et introduites en bourse, toutes **sont encore existantes et continuent à grandir. Leur valorisation s'est multipliée par 10**, en moyenne depuis leur introduction en bourse.
2. Son concept inédit appelé : Carnet d'Annonces "Mini-bourses d'actions participatives locales" crée une voie nouvelle entre les entreprises et les épargnants. Il émancipe les TPE PME du rôle indispensable du financement par endettement.
3. Le Carnet d'Annonces a été labélisé par le pôle mondial de compétitivité "FINANCE INNOVATION".
4. Le parlement Français a voté Loi du 7 août 2015 pour relancer les bourses et plateformes régionales.
5. Le parlement Européen à partir de sa commission "Union des marchés des capitaux" cherche un moyen pour développer les fonds propres des TPE PME européennes avec l'épargne individuelle.

Et, bien sûr, ...avoir de fortes chances, de réussite, et d'obtenir de très fortes plus values !

Vous trouverez en page 8 du présent résumé un Bulletin pour achat, souscription ou réservation d'actions CiiB SA au prix de 16 euros l'action

CiiB lance ce concept d'augmentation de capital, lui aussi inédit :

Vous devenez, dès votre règlement, propriétaire des actions sans attendre la clôture de la fin des souscriptions

Création d'actions nouvelles

Résumé du Document d'information

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Document d'information, de 70 pages, daté du 5 juin 2018, disponible sur www.CiiB.fr et sur www.financement-participatif-en-actions-négociables.com

Toute décision d'investir doit être fondée sur un examen exhaustif du Document d'information.

Les personnes qui ont présenté le résumé n'engagent leur responsabilité civile que si son contenu est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport au Document d'information ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec le Document d'information, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans la présente opération.

AVERTISSEMENT

Ce document d'information expose la situation actuelle, le plan de développement et les perspectives financières de CiiB SA. Ces perspectives étant soumises, naturellement, aux aléas inhérents au développement d'un projet d'entreprise, l'entrée au capital par achats d'actions s'adresse à des investisseurs capables d'apprécier les risques de perte de l'investissement.

Les actions CiiB SA ne font à ce jour l'objet d'aucune inscription sur un quelconque marché d'actions réglementé. Toutefois, un Carnet d'annonces d'actions a été mis en place sur le site www.ciiB.fr afin de faciliter la liquidité des titres. Les prix s'y forment librement de gré à gré entre particuliers.

Les comptes prévisionnels inclus dans ce document présentent par nature un caractère incertain. La réalité de l'activité de l'entreprise pourrait différer des prévisions de manière significative, à la hausse ou à la baisse.

La création d'actions ici proposée par CiiB SA n'entre pas dans le cadre d'une offre au public de titres financiers. La rédaction du présent document d'information résumé, n'est en aucun cas exigible et l'autorité des Marchés Financiers (AMF) n'a pas à être sollicité pour donner son avis sur cette opération qui n'entre pas dans le cadre de sa mission. Toutefois, CiiB SA a fait le choix d'établir ce document, dans un souci de transparence, pour délivrer les informations utiles tant à ses propres actionnaires qu'à de futurs investisseurs, ou partenaires afin qu'ils puissent, en toute connaissance de cause, prendre la décision d'entrer ou sortir du capital de la société.

C'est pourquoi ce document a été établi, de manière volontaire, en respectant le plan des rubriques qui étaient habituellement imposées par l'ancienne instruction 98-08 de la COB aux sociétés faisant appel public à l'épargne (la notion d'appel public à l'épargne ayant disparu avec la loi de modernisation de l'économie en 2008 pour être remplacé par la notion d'offre au public

1 - Informations concernant la société

- Dénomination sociale : CiiBSA (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI)
- Créée le 12 septembre 1986 au RCS de Paris sous le numéro 338 689 227
- Capital social : 266 875 € composé de 152 500 actions proposées à 16 €
- Siège social : 10, rue de Montyon 75009 Paris- Tél. : 01 42 46 11 73- Email : contact@ciiB.fr
- Sites www.financement-participatif.org et www.ciiB.fr

Pour participer à l'aventure CiiB, fintech atypique : achetez ou souscrivez !

Acteur historique sur les 7 Bourses régionales du financement des PME par l'épargne individuelle CiiB ouvre alors 4 bureaux Montpellier, Tours, Marseille, Marne la Vallée et se prépare aussi sur Barcelone et sur Bruxelles. Suite à la fermeture des bourses régionales CiiB voit annuler sa carte professionnelle.

C'est dès la disparition des bourses régionales en 1991, que CiiB innove en ouvrant **sur minitel** des offres de souscriptions au capital de TPE start-up, de gré à gré entre particuliers et TPE. N'ayant plus la carte d'auxiliaire de bourse et surveillé par les nouveaux propriétaires des Marchés Boursiers : les Banques appuyées de la COB, CiiB abandonne personnellement cette activité sur minitel et la **transfère en 1996 sur internet**, la perfectionne et la **diffuse sur le Web au nom et avec l'association Love Money à travers la France, ouvrant sur 34 départements 34 associations Love Money de rencontres particuliers TPE, pour réaliser en direct entre eux des augmentations de capital.**

2007 Devant la concurrence du Crowdfunding Love Money met en sommeil son activité.

2018 Aujourd'hui CiiB écrit une nouvelle page en lançant **un concept totalement neuf de bourse individuelle digitale pour les PME** non cotées de France et de l'Union Européenne :

Le Carnet d'Annonces

Ce Carnet d'annonces offre, aux PME possédant des vellités et perspectives de croissance et de pérennité qui cherchent à lever du capital, cette possibilité auprès d'actionnaires individuels de leur région en leur assurant **une sécurité de professionnels expérimentés** et la liquidité des titres mais aussi le suivi de leur valorisation.

Le Carnet d'Annonces est doté d'un système sécurisé de transactions et des informations de gré à gré avec paiement des transactions en chèque ou en ligne.

Cette innovation de rupture a été labellisée en 2015 par **le Pôle de Compétitivité mondial Finance Innovation**. Elle répond aux attentes des chefs d'entreprise à l'affût de nouveaux modes de financement et à celles des épargnants, de plus en plus désireux d'investir en direct dans des PME de proximité.

Son lancement à grande échelle nécessite un **plan de développement France et Europe à 5 ans ambitieux accompagnant d'importants investissements technologiques, commerciaux et humains**. La présente augmentation de capital est destinée à doter CiiB des moyens adaptés à son objectif : Acquérir rapidement **une place de leader Européen** sur le marché du financement des PME par l'actionariat individuel régional.

En 2011 obtient le retour de son agrément par Euronext de Listing Sponsor perdu en 1991.

Les compétences professionnelles de CiiB se répartissent aujourd'hui en **4 principaux pôles d'activité : Ingénierie financière**, introductions en bourse, *Services aux Emetteurs*, *Communication Financière* (via la filiale C3P) et *Autres Services*.

2015 le Carnet d'annonces obtient le label de la **plateforme mondiale Finance Innovation**

En **2016**, Didier SALWA s'entoure, en coworking, d'une équipe pluridisciplinaire expérimentée, Jean SALWA aide à définir un plan de développement autour de ce nouveau concept.

2018 Toujours sous la conduite de Didier SALWA, l'équipe coworking projet 2023 propose à nouveaux PME, comme dans les années 80, leur introduction en bourse.

Avec le développement du Carnet d'Annonces qui mène droit à la bourse, CiiB revient au cœur de son savoir-faire pour les introductions en bourses sur Access, Access + et Access Growth et de son expertise en ingénierie financière et boursière et avec sa filiale de communication réactivée adaptée aux PME.

La rapidité de son développement sera, naturellement, en fonction de la levée des capitaux sur la présente opération de cession d'actions / souscriptions et aussi du nombre d'introductions en bourse, mais aussi des résultats d'ici la fin de l'année 2018

CiiB qui vise à faire revenir les Français à l'investissement direct va alors capitaliser sur sa solide expérience du financement en fonds propres en lui adjoignant des briques technologiques très innovantes et de nouveaux talents en back office, big data, commerciales et communication digitale.

- Objectifs à l'horizon 2022 : France seule

- 320 Carnets d'Annonces déployés
- plusieurs centaines de milliers d'actionnaires individuels en ligne
- Un chiffre **d'honoraires** de 7,2 M€ pour un résultat net de 1,6 M€, en 2022
- Un effectif de 25 personnes

Objectif d'évolution de l'activité France seule (1)

	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif au 31/12	3	6	12	20	25
Carnet d'Annonces	7	40	80	160	320
d'introduction Access	3	7	10	15	25

(1) L'activité en Union Européenne fera l'objet d'une présentation dès que les objectifs d'activités 2018/2019 seront réalisés, en voici ci-dessous en quelques lignes le schéma :

Présentation du projet Européen de CiiB :

Voir notre projet sur le site de l'UE <https://ec.europa.eu/eipp/desktop/fr/projects/project-8876.html>

LOGIQUE/MODELE ECONOMIQUE

Plusieurs centaines de milliers de petites entreprises de croissance européennes pourraient accélérer leur développement et créer plusieurs millions d'emplois si elles disposaient d'un moyen simple pour lever des capitaux.

Du fait de leurs faibles capitalisations, elles n'intéressent ni les sociétés de capital-risque ni les fonds d'investissement ni la bourse. Les efforts dispensés pour gérer un dossier d'entreprise étant quasiment les mêmes quelle que soit sa taille.

En outre les petites entreprises ne disposent pas d'un large éventail de conseillers. Ce qui rend plus difficile leur préparation.

C'est en direction de l'épargne locale ou régionale des particuliers que le Carnet d'annonces s'adresse, veillant à la protection des actionnaires, à la pérennité des entreprises et à la liquidité.

Il a aussi pour objectif de mobiliser en partenariat, une partie des 500 plateformes de l'UE ayant la connaissance terrain, offrant différents services aux entreprises. Il sera nécessaire d'adapter leurs compétences si besoin avec la formation qu'apporte CiiB.

Enfin il sera indispensable d'unifier les techniques de Livraisons règlements en adaptant le concept CiiB au niveau de l'UE ainsi que la communication financière entre les entreprises et les épargnants.

Principaux facteurs de risques.

La survenance d'un ou plusieurs des risques énumérés ci-dessous, et développés dans le Document d'information, pourrait affecter les activités, la situation commerciale, la situation financière, les résultats ou les perspectives de CiiB et donc affecter sa capacité à atteindre les objectifs présentés ci-dessus.

- Risques liés à la croissance rapide suscitant une forte tentative d'arrivées de concurrentes
- Risques liés au développement, ou non, d'un réseau de partenaires, puis de franchisés le cas échéant
- Risques technologiques et ses conséquences
- Risque de ne pas lever les fonds ou de ne pas réaliser d'introduction en bourse
- Risques de dépendance vis à vis d'hommes clés
- Risques liés aux besoins d'attirer et de fidéliser le personnel clé
- Risque de pérennité ou risque de défaillance de la Société
- Risque de ne pas obtenir l'agrément en tant que PSI
- Risques d'activité insuffisante pouvant générer des pertes
- Risque que les ressources humaines ne soient pas en adéquation avec une situation de croissance.
- Risques consécutifs aux lobbies qui influenceraient en défaveurs du Carnet d'annonces.

CiiB ne prend donc aucun engagement, ni ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs figurant dans le présent résumé et ne s'engage pas à publier ou à communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments.

Le Carnet d'annonces, une innovation pure

Le Carnet d'Annonces proposé par CiiB est une solution web de négociation de gré à gré des actions d'une société. Fonctionnant comme un carnet d'ordres en Bourse mais géré par les entreprises, Il permet d'acheter et de vendre localement des actions, selon l'offre et la demande, sans fixing ni intermédiaire.

Directement en ligne sur le site web de l'entreprise et relayé par le site www.CiiB.fr, le Carnet d'Annonces assure à la fois la liquidité pour les actionnaires et la possibilité pour les PME d'augmenter leur capital.

La transaction s'effectue en quelques clics, avec paiement par chèque, virement ou en ligne sécurisé.

La bonne fin du et règlement-livraison est géré et assuré par CiiB.

Mode d'emploi du Carnet d'Annonces

L'investisseur connaît ou a trouvé sur internet sur le site de la PME ou du CiiB l'entreprise qui l'intéresse, après avoir accepté la lecture résumée d'un prospectus sur l'entreprise, il peut alors, accéder au Carnet d'Annonces à partir du site de l'entreprise (ou sur www.ciiB.fr) et voit s'afficher les achats et ventes proposés, avec le nombre de titres et le prix offert et l'historique des échanges.

Un formulaire lui permet d'ouvrir un compte titres et ensuite de passer ou de répondre à une annonce, en précisant "j'achète" / "je vends", la quantité de titres, le prix unitaire et la date de validité.

Pour répondre à une annonce, il lui suffit d'en passer une en sens inverse.

Le règlement espèces se fait directement entre acheteur et vendeur par chèque ou en ligne voir <https://www.ciiB.fr/marche-actions/>

CiiB garantit la livraison des actions à l'acheteur après versement effectif du prix de la transaction

Le tout supervisé par Love Money Security.



Surveillance des échanges et liquidité des marchés d'actions

En l'absence de contrôle de l'AMF sur ces échanges entre particuliers, le rôle de surveillance est dévolu à l'association Love Money Sécurité à laquelle les entreprises doivent adhérer. Love Money conseille entreprises et particuliers veillant à la régularité et à la transparence des transactions et des informations, incitant les entreprises à se comporter comme si elles étaient cotées sur un marché réglementé. L'association en outre, organise des sessions de formation tant pour les entreprises que pour les épargnants.

Un contrat de contrôle de suivi du tableau de bord de l'entreprise et des annonces est conclu entre CiiB et chaque entreprise disposant de son Carnet d'Annonces.

La filiale SOLIPAR de CiiB a vocation à détenir un volant de titres et de liquidités permettant d'écarter les hausses et de freiner les baisses injustifiées.

Un marché potentiel de plusieurs milliers d'entreprises de croissance et de plusieurs millions d'actionnaires individuels.

Le Carnet d'Annonces a pour objectif de générer des plus values pour les épargnants qui acceptent le risque de perte inhérent aux investissements en actions.

Le Carnet d'Annonces a été créé pour les entreprises de croissance de plus de 3 ans, de tous secteurs d'activité, trop matures pour le crowd equity et encore trop petites pour la Bourse. Il leur permet de lever des fonds auprès d'actionnaires individuels de proximité, de déverrouiller leur capital, de favoriser l'actionnariat salarié et de préparer une éventuelle future introduction en Bourse.

Le Carnet d'annonces doit être considéré comme un Label de confiance pour les entreprises qui en bénéficient.

En effet, les entreprises qui ne visent pas la bourse ne sont pas acceptées.

Le succès du Carnet d'Annonces reposant ainsi sur la qualité des dossiers. Ainsi toutes les sociétés ne sont pas éligibles. Les entreprises sont sélectionnées selon une grille d'évaluation rigoureuse reposant sur cinq familles de **critères qui doivent être tous positifs** :

1. le porteur de projet et son équipe et la pérennité de l'entreprise.
2. le trio produit/marché/concurrence ;
3. un business plan réaliste ;
4. les perspectives de plus values et de sorties pour l'investisseur.
5. Avoir une culture d'entreprise (Les dirigeants ne doivent pas privilégier leurs propres intérêts au détriment de l'entreprise ou des actionnaires minoritaires)

Les sociétés candidates signent en outre une charte d'engagement de l'association Love Money Security fondée sur l'information régulière et l'égalité de traitement des actionnaires.

Des études récentes et surtout le succès du crowdfunding (et des ex-bourses régionales) démontrent que les Français sont toujours prêts à investir une partie de leur épargne en actions dans les entreprises de leur région après avoir rencontré leurs dirigeants. Des milliers d'entreprises ont ainsi le potentiel d'intéresser des millions d'actionnaires individuels à travers la France. Ce modèle est aisément transposable à l'international.

Quatre pôles d'activité complémentaires

La vocation de CiiB est d'accompagner et de conforter dans leurs ambitions les entreprises dans les différentes étapes de leur développement. Pour ce faire, CiiB s'organise en pôles d'activité complémentaires qui constituent autant de centres de profit.

1. Le pôle Ingénierie financière

Chaque entreprise possédant des caractéristiques et objectifs particuliers que CiiB peut mettre en évidence, en retraiter /ou faire adapter aux besoins de l'investisseur et ainsi être capable d'accompagner les sociétés dans la durée en proposant :

- Le Carnet d'Annonces, mini-bourse locale, individuelle, digitale, de gré à gré entre particuliers
- L'introduction en bourse Euronext Access, Euronext Access +, Euronext Growth
- Des levées de fonds hors introductions : il peut s'agir d'opérations ponctuelle de renforcement des fonds propres, hors offre publique et faisant appel à d'autres profils d'investisseurs comme les fonds de Private equity avec une ingénierie financière, ou, du fonds de fonds SOLIPAR, en cours de création, afin de sauvegarder l'indépendance de l'entreprise.
- Des émissions d'obligations

2. Le pôle Services aux Emetteurs

- Agréé à nouveau par Euronext Listing sponsor (professionnel pour l'introduction en bourse, comme il l'était dans années80), CiiBest en mesure d'accompagner les entreprises avant et pendant leur introduction, ou dans le cadre de leurs transferts d'Access à Access + ou Access Growth. Il les conseille ensuite tout au long de leur présence sur ce marché et les aide à réaliser des augmentations de capital.
- Le CiiB assure la tenu du registre des mouvements titres nominatifs (sociétés cotées ou non cotées)

3. Le pôle Communication Financière (via la filiale C3P)

- Conseil stratégique en communication avec création de contenu à double impact commercial et financier
- Relations-presse, conférences de presse, relations investisseurs et analystes, relations-actionnaires
- Communication digitale, réseaux sociaux,
- Publicité financière espace presse locale, régionale, nationale (print + web)
- Cotée ou non, une société doit à ses investisseurs une information sincère, régulière et transparente. CiiB est en mesure de fournir et suivre cette prestation à ses clients, voire de la proposer à des sociétés non clientes en ingénierie financière. En réelle synergie avec les autres pôles de compétence.

4. Le pôle Autres Services et déontologie

- Recherche d'aides et subventions pour les PME : en période de recherche de financements, cet appui parfois non négligeable peut être un levier pour optimiser le montage. Le dossier d'instruction, proche d'un dossier de levée de fonds, facilite la démarche. CiiB s'appuiera sur des consultants.
- Formation des dirigeants, des conseillers et partenaires locaux : agréé organisme de formation, CiiB a organisé de nombreux séminaires destinés aux dirigeants et à leurs conseils : l'introduction en bourse, optimiser sa cotation, réaliser une augmentation de capital... Un pôle "d'approche", très utile en prospection commerciale.

5. Le Pôle déontologie contrôle supervisé par l'association Love Money Security

Le plan de développement de CiiB : start-up atypique

L'objectif de CiiB est de développer ses moyens financiers, techniques, humains, notoriété, confiance, pour devenir un acteur majeur Européen du financement des PME par l'actionariat individuel de proximité.

Contrairement à une startup, CiiB part d'une base existante :

- son expérience du marché : 30 années de pratique, plus de 50 introductions en bourse ;
- le "Carnet d'Annonces", est déjà opérationnel, **c'est la transposition moderne des bourses régionales**

Il s'agit donc aujourd'hui plutôt d'un plan de "redéploiement" qui consiste à structurer l'organisation et à investir massivement dans le développement commercial et marketing, selon un plan reposant **sur 5 axes** :

1. nouveau développement technologique : adaptation du logiciel qui pilote le Carnet d'Annonces à une montée en puissance des flux (passation des ordres + back office) ; mise en place du paiement sécurisé en ligne et chèques ou virements ; développement de l'interface smartphone.

2. mise à niveau de l'organisation France Europe:

- **organigramme structurel** : le projet s'articule autour de CiiB qui regroupe les services d'ingénierie financière, introduction en bourse du front et de back office. Il dispose des fonctions support complémentaires ; la communication financière gérée par sa filiale C3P ; le fonds de liquidité avec sa filiale Solipar ; et enfin le tout est supervisé par Love Money Security une association Loi de 1901 sans lien juridique avec CiiB.
- **organisation fonctionnelle** : la société s'articule autour de 4 directions :
 - la Direction des Opérations qui coiffe l'ensemble des pôles de compétences
 - la Direction des Systèmes d'Information qui coiffe le back office et le big data
 - la Direction Marketing et Communication
 - la Direction Administrative et Financière

3. plan de communication, afin d'acquérir rapidement une forte notoriété ; il repose sur :

- l'image sécurisante du concept (entreprise locale, love Money, respect des règles AMF...)
- la communication virale, création de réseaux de correspondants locaux;
- la sensibilisation des prescripteurs et relais d'opinion
- l'événementiel (salons et manifestations ciblées)
- le Grand public

4. Développement de la base de données Entreprises

CiiB doit rapidement se faire connaître auprès des dirigeants des entreprises qu'il cible, afin d'enranger rapidement ses premières opérations. Le plan de communication ne dispense pas d'une action spécifique

directe auprès des entreprises qui consiste à qualifier une base de données selon des critères définis, puis à lancer des actions ciblées, par vagues.

5. Développement de la base de données Investisseurs

Il est vital de fédérer rapidement autour du projet une population d'investisseurs individuels à la recherche d'opportunités d'investissement dans le capital de PME. Cela passe par la constitution, la qualification, l'enrichissement et la gestion d'une base de données.

Ce résultat passe par le **retour à la confiance dans le non coté** en démontrant la rentabilité de ce type d'investissement basé sur la réussite en cours des entreprises présentées.

Et ainsi faire naître "**l'esprit de clocher pour les entreprises locales**" qui consiste à devenir actionnaires de voisinage des entreprises locales et en être lessupporters à la manière d'une équipe de football.

2 - Caractéristiques de l'offre d'actions CiiB

- Structure de la présente offre : **offre à prix ferme.**
- Taille de l'offre : **152.500 actions CiiB, proposées au prix de 16 €**
- Période de transaction des actions : **à partir du 1^{er} juillet 2018 La cession d'actions sera clôturée sans préavis dès épuisement des actions proposées.**
- Affectation des fonds : souscription au capital de CiiB afin de finalisation développement web, structuration de l'équipe, investissement bigdata & notoriété, développement commercial
- Valeur pré-monnaie théorique avant opération : **2,44 M€**
- Montant total brut de la cession / souscription: **2,44 M€**
- Valeur post-monnaie théorique après opération : **4,88 M€**
- Place d'échange des actions : sur *Carnet d'Annonces* www.CiiB.fr/marche-actions/annonces?id=511630

3 - Dilution et répartition du capital

Répartition du capital et des droits de vote avant augmentation de capital

Les statuts de CiiB SA prévoient qu'un droit de vote double est conféré à toutes les actions détenues depuis plus de 5 ans (voir paragraphe 3.1.6.6)

Répartition du capital et des droits de vote après réalisation de l'opération, si elle est souscrite en totalité en fonction de la vente ou souscription des actions proposées

Actionnariat après réalisation de l'augmentation de capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote	% droits de vote
Jean SALWA	76 400	25,05 %	152 800	36,71 %
Didier SALWA	72 227	23,68 %	104 505	25 11 %
Autres actionnaires individuels	3 873	1,27 %	6 384	1,53 %
Nouveaux actionnaires	152 500	50,00 %	152 500	36,64 %
Total	305 000	100 %	416 189	100 %

Intention des principaux actionnaires

Didier SALWA a souscrit, en 2015 et 2017, au même prix de 16€.

4 - Modalités pratiques

Comment acheter ou souscrire

- La souscription ou l'achat d'actions du capital CiiB est ouverte au public et éligibles au PEA et au PEA-PME.
- Une banque d'informations permanentes et annonces d'achats et de ventes d'actions est disponible en permanence sur : <https://www.ciib.fr/marche-actions/annonces?id=511630>
- on peut venir souscrire au siège de CiiB 10, rue Montyon 75009 Paris
Ou par courrier, par email, ou téléphone après avoir rempli les formalités d'usage

Bulletin pour achat, souscription ou réservation d'actions CiiB SA

Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI ■ Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 266 875 €
Siège Social : 10, rue de Montyon 75009 Paris ■ RCS Paris 338 689 227

La présente opération s'adresse au public ainsi qu'à de nouveaux partenaires professionnels et futurs correspondants et associés de CiiB.

Pour obtenir des précisions, appelez le **01 42 46 11 73** ou cliquez [Carnet d'annonces actions CiiB](#)

Je soussigné(e) M. Mme M. et Mme M. ou Mme

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Déclare acheter souscrire réserver de gré à gré
des actions CiiB en tant que :

partenaire (joindre photocopie pièce d'identité + justificatif de domicile et éventuellement Kbis)

actionnaire individuel (joindre photocopie pièce d'identité + justificatif de domicile)

pour une quantité de actions CiiB SA au prix unitaire de 16 € de ladite société.

À l'appui de ma demande d'ACHAT, je joins un chèque (1) à l'ordre du vendeur SOLIPAR (soit 16 € x actions
d'un montant de €

de SOUSCRIPTION, je joins un chèque (2) à l'ordre de "CiiB augmentation de capital"
d'un montant de € (soit actions X 16 €) Précisez « CiiB souscription »

• de RESERVATION de actions que je souscrirai (2) ou achèterai d'ici le 5 01 2019

(1) Le règlement par chèque au nom de **SOLIPAR pour l'achat d'actions** est à joindre au présent
bulletin et à adresser à SOLIPAR SA 10 rue de Montyon - 75009 Paris

(2) Le règlement par chèque au nom de **CiiB pour la souscription d'actions** est à joindre au présent
bulletin et à adresser à CiiB SA 10 rue de Montyon - 75009 Paris

(3) Réservation à envoyer au CiiB 10 rue Montyon 75009 Paris

N.B. : les dossiers achats, souscriptions ou réservation sont à envoyer à CiiB 10 rue Montyon 75009 Paris

Compte bancaire pour les règlements par virement :

Les comptes CiiB SA et SOLIPAR SA sont domiciliés à la BRED: 74, rue La Fayette 75009 Paris

- Pour l'**achat d'actions** virement **SOLIPAR** : BREDFRPPXXX - IBAN : FR76 1010 7001 5400 8200 4206 697

- Pour les **souscriptions d'actions** virement **CiiB** : BREDFRPPXXX - IBAN : FR76 1010 7001 5400 4160 5984 548

Je demande à bénéficier de l'inscription à mon compte PEA-PME (possible pour l'achat comme pour la
souscription). **Le règlement doit alors émaner de votre compte PEA-PME.**

Merci de bien vouloir accepter les conditions, ci-dessous

Je reconnais qu'un **document d'information complet sur ciib.fr** daté du 05/06/2018 m'est parfaitement
accessible et développe en détail le présent résumé et ai pris connaissance des avertissements mentionnés en
préambule.

Je reconnais souscrire ce jour en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier

Fait à _____

Le

SIGNATURE précédée de la mention :

"Bon pour achat de actions CiiB"

Plus d'informations :

Contactez-nous au 01 42 46 11 73 ou au 06 14 85 19 15

Nous vous indiquerons la marche à suivre que vous ayez ou non déjà un compte PEA ordinaire ou PEA-PME